

# EUROCODE 2 : CALCUL DES STRUCTURES EN BETON - INTRODUCTION - Présentiel

Cette formation présente une culture technique de l'Eurocode 2 applicables en bâtiment, Travaux Publics et Ouvrages d'Art, sans rentrer dans le détail des calculs.

## Objectifs opérationnels

- Utiliser les bases fondamentales de l'Eurocode 2 (EC2) applicables en bâtiment, Travaux Publics (TP) et Ouvrages d'Art (OA)
- Utiliser les principes de base du dimensionnement des ouvrages courants selon l'EC2

## Public Concerné

- Personnes chargées de la conception des structures
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études
- Responsables des départements études
- Responsables de la coordination et du suivi des études
- Chefs de projets
- Chargés d'affaires

## Durée

21.00 Heures      3 Jours

## Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance de base de la Résistance Des Matériaux (RDM). Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation des connaissances avant l'entrée en session.

## Contenu

### Motivations à l'origine de l'EC2 dans ses différents articles réglementaires et particularités de son application

#### Bases de calcul

- Principes généraux prenant en compte les règles de l'équilibre mécanique des structures

#### Matériaux

- Valeurs caractéristiques déduites des lois contrainte / déformation pour le béton et les aciers

#### Durabilité

- Enrobages du système béton armé prenant en compte l'environnement, la durée de vie des ouvrages et la mise en oeuvre du béton

#### Adhérence, ancrage

- Mécanisme du système béton/armatures

#### Poutres

- Application de la théorie des bielles d'inclinaison variable dans la flexion, le cisaillement et la torsion de ces éléments de structure

#### Poteaux

- Incidence du fluage dans l'étude des effets du second ordre – flambement selon la courbure et selon la rigidité

#### État-limite des contraintes en service afin de limiter le fluage et certaines fissurations

#### État-limite de fissuration par l'estimation de l'ouverture des fissures

#### État-limite de déformation qui conduit au calcul des flèches

## Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices d'application, d'illustrations de cas concrets. Il est demandé aux participants de se munir d'un ordinateur portable afin de pouvoir réaliser les exercices pédagogiques d'application.

## Moyens pédagogiques

### ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](https://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.

- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

#### MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

#### QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

### ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur d'études BTP.

### ■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**

**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**